



Règlementation pour une tombola

Par **agrine**, le **23/02/2009** à **22:51**

Bonsoir
Voilà, j'ai une amie qui possède un société de vente de matériel équestre, qui pour attirer de nouveaux clients, souhaiterait organiser une tombola.
Chaque nouveau client qui ferait un achat dans sa boutique se verrait offrir un ticket pour participer à celle-ci.
De plus elle souhaiterait l'annoncer sur son site internet.
Mes questions sont les suivantes :
- quelles sont les clauses à respecter pour pouvoir créer cet événement
- a-t-elle le droit de l'annoncer sur son site et dans quelles conditions
- existe-t-il des modèles pré-établis pour le règlement de la tombola
Merci par avance pour votre réponse
Agrine